

Politique audiovisuelle: renforcement de l'industrie des programmes. Livre vert

1994/2068(COS) - 06/04/1994 - Document de base non législatif

Ce livre vert sur les options stratégiques pour le renforcement de l'industrie des programmes dans le contexte de la politique audiovisuelle de l'Union Européenne, lance le débat suivant: Comment l'Union peut-elle contribuer au développement d'une industrie de programmes cinématographiques et télévisuels forte et compétitive sur le marché mondial, tournée vers l'avenir, susceptible d'assurer le rayonnement des cultures européennes et de créer des emplois en Europe ? Partant du diagnostic selon lequel l'industrie européenne des programmes n'a pas, pour le moment, réussi à surmonter sa fragmentation autour de marchés locaux, ni à développer la circulation intra-européenne des programmes, ni à sortir de son déficit chronique ni à drainer des investissements significatifs européens ou étrangers, le livre vert souligne les tendances que les développements issus de la révolution numérique vont renforcer: individualisation croissante de l'offre et renforcement de la consommation individuelles dans le financement du secteur, internationalisation et globalisation de l'industrie des programmes et des industries connexes, besoin croissant de catalogues de programmes, riches en termes quantitatifs et qualitatifs. Il plaide pour la nécessité, dans le prolongement de la stratégie déjà esquissée dans le livre blanc "croissance, compétitivité et emploi", d'une approche structurante de l'industrie des programmes, visant à satisfaire la demande de chaque segment de marché et de tous les publics européens, en tenant compte de la variété des supports et des services qui sont appelés à émerger. Plus concrètement, les nouveaux axes prioritaires de la politique audiovisuelle de l'Union devraient être les suivants: diffusion des nouvelles technologies auprès des entreprises du secteur, création d'un environnement compétitif pour les services, développement des infrastructures de communication, développement de formations adaptées. Ces axes doivent permettre de mener à bien les objectifs ci-après: décloisonner les marchés nationaux, garantir un choix réel pour le public européen, maximaliser les opportunités dans une filière d'avenir, assurer, à terme, la rentabilité du secteur. Le livre vert, pour définir les contours de cette politique, ouvre, auprès des acteurs de l'audiovisuel, un débat sur différentes options, autour de trois lignes d'actions: les règles du jeu, la stimulation financière et la convergence des systèmes nationaux.